

CHIROPTERES

INFOS

BULLETIN DE LIAISON DU PLAN
NATIONAL D' ACTIONS CHIROPTERES

N°1 - JUILLET 2009

Rhinolophus euryale
Jean Michel BOMPAR

SOMMAIRE

- * Le Plan National
d'Actions Chiroptères2
- * Les chauves-souris
en France2
- * Le Plan national
Actualités Juillet 20093
- * Communication4
- * Actualités thématiques5
- * Actualités chiroptères5
- En régions
En Outre mer
A l'international
- * Ouvrages et publications7
- * Colloques et Rencontres8



la Fédération,



avec :



EDITORIAL

Le statut encore précaire des différentes espèces de chauves-souris en France a justifié la mise en place par le Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer d'un second plan d'actions faisant suite à celui qui s'est déroulé de 1999 à 2003. Cette année 2009 marque donc le démarrage effectif du plan dont la date d'achèvement sera décalée d'une année (2013).

La rédaction de ce plan a été portée par la Société française pour l'étude et la protection des mammifères, association connue de longue date pour son action déterminante en faveur de la protection des mammifères et en particulier des chauves-souris grâce au réseau des chiroptérologues et des coordinateurs régionaux qu'elle anime. Elle n'a pas été en mesure d'assurer le portage de sa mise en œuvre et cette difficulté illustre l'ampleur des responsabilités que l'État a délégué aux associations dans le domaine de la conservation de la nature. La Fédération des conservatoires d'espaces naturels a répondu favorablement à notre demande et assurera ce portage. Que ces deux institutions soient remerciées de leur engagement et je souhaite vivement que la conduite de ce plan les associe pleinement.

L'engagement d'un(e) chargé(e) de mission était une des conclusions de l'évaluation du précédent plan. C'est maintenant chose faite pour la mise en œuvre du second, avec le recrutement d'Audrey Tapiero depuis le 1^{er} mars 2009. Son poste est basé à Besançon, ville siège de la Direction régionale de l'environnement de Franche-Comté, pilote du plan pour l'État au côté du MEEDDM.

Ce plan qui porte sur 34 espèces et les 22 régions de la France métropolitaine comprend 26 actions. Parmi les objectifs prioritaires figure une régionalisation des actions de connaissance et de protection sous forme de plans régionaux. L'affaire est bien engagée puisque 18 d'entre eux sont finalisés ou en voie de l'être. Il convient de s'en féliciter car cet avancement rapide démontre une attente locale et un réel dynamisme autour de cette question.

Une autre priorité affichée est l'échange d'informations. Outre le tour de France des régions déjà entrepris et qui sera achevé dans l'année, cette lettre en est un des vecteurs. Je la souhaite vivante, attractive car faite de vos témoignages et expériences, pour une lecture agréable et informative. Une fois de plus (de trop ?), ce plan porte sur la métropole. En attendant la rédaction du premier plan qui les concerne, cette lettre s'ouvre aux départements et territoires d'outre mer.

Sans attendre, "Tout de bon" au Plan et aux chauves-souris.

Michel Carteron
Chargé de mission à la DIREN Franche-Comté

Le Plan National d'Actions Chiroptères

Faisant suite au 1er plan (1999-2003), un second plan d'actions en faveur de la conservation des chauves-souris est mis en place pour la période 2009-2013. Rédigé par la Société française pour l'étude et la protection des mammifères, ce plan définit 26 actions afin de répondre aux trois grands axes de travail (protéger, améliorer les connaissances et informer). Il est mis en œuvre par la Fédération des conservatoires d'espaces naturels et reposera sur une bonne collaboration entre les différents partenaires, qu'ils soient publics ou privés.

Ce plan peut être téléchargé sur <http://www.franche-comte.ecologie.gouv.fr>

Les Chauves-souris en France

34 espèces sont présentes en France métropolitaine. 33 sont protégées :

- **au niveau national** : l'arrêté ministériel du 23 avril 2007 protège les espèces ainsi que leur habitat de reproduction et d'hibernation.
- **au niveau européen** : la Directive européenne (CEE N°92/43) « Habitats-Faune-Flore » indique que toutes les espèces doivent bénéficier d'une protection stricte (Annexe IV) et dresse une liste des espèces dont la conservation nécessite la désignation de Zones Spéciales de Conservation (Annexe II).
- **au niveau international** : la Convention de Bonn (23 juin 1979) relative à la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (Annexe II) qui a permis de signer l'Accord relatif à la conservation des populations de Chauves-souris d'Europe (EUROBATS, 4 décembre 1991) et la Convention de Berne (19 septembre 1979) relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe (Annexe II).

Les Chauves-souris dépendent d'un ensemble d'habitats. **Une multitude de facteurs menacent leurs populations :**

- la disparition ou la modification des gîtes : rénovation des bâtiments ou des ponts, fermeture de l'entrée des gîtes souterrains, abattage des arbres à cavités, sans prendre en compte ces mammifères....
- la transformation de leur domaine vital (routes de vol et terrains de chasse) : densification du réseau routier, abandon du pâturage extensif, destruction des haies, disparition de zones humides, homogénéisation des boisements, artificialisation des cours d'eau....
- les dérangements durant l'hibernation ou la reproduction.
- l'utilisation de produits chimiques : traitement de charpentes, pesticides...



Plusieurs espèces sont inscrites sur les listes rouges de l'UICN (mondiale 2008, européenne 2006) dans la catégorie « vulnérable ». Sur la liste rouge nationale (2009), une espèce est « en danger critique d'extinction », trois sont classées « vulnérables » et sept « quasi-menacées »

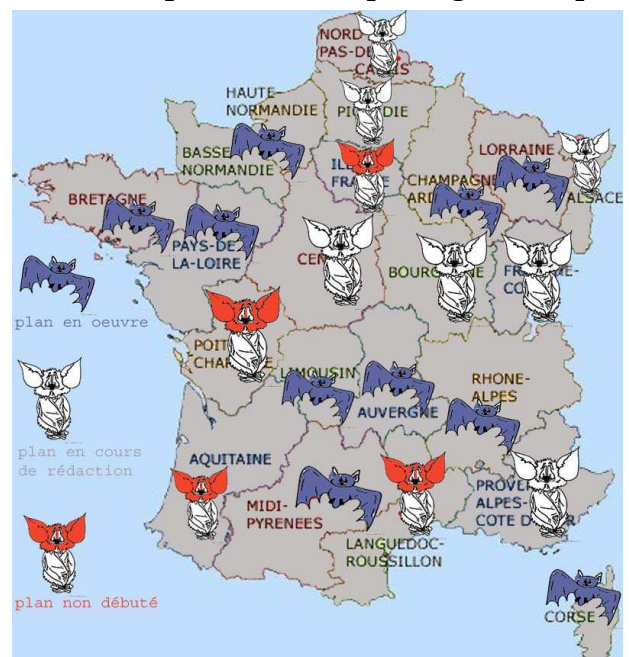
Sont présentées ci-dessous quelques illustrations des actions déclenchées :

Fiche action 1 : Rédiger et mettre en œuvre des plans d’actions régionaux pour les chiroptères

Une des particularités de ce plan national est sa déclinaison en plans régionaux, au niveau de chaque région. Au 1er juillet 2009, 18 régions sur 22 possèdent un plan en œuvre ou en cours de rédaction. Ces plans régionaux permettent de faire le bilan des actions conduites ou à réaliser. Pour les autres régions, des réunions avec les chiroptérologues ont été engagées et les conventions avec les DIREN respectives sont en préparation pour lancer la rédaction.

Au niveau du plan national, des contacts ont été pris avec chaque région et quatre régions ont été visitées à ce jour.

Etat d’avancement des plans régionaux en juillet 2009



Fiche action 4 : Elaborer et mettre en œuvre des solutions techniques répondant à la mise en sécurité des mines orphelines et autres gîtes souterrains artificiels

Un projet de circulaire interministérielle pour la prise en compte des chiroptères lors de la fermeture des mines orphelines est en cours de rédaction. Une réunion nationale a eu lieu le 25 mai 2009. L’avis de l’ensemble des acteurs a été discuté et une version corrigée est attendue pour validation. La publication de cette circulaire devrait être rapide, un accord de principe pour la plupart des préoccupations ayant été dessiné.

Fiche action 6 et 7 :

***Elaborer et mettre en œuvre une méthodologie pour la prise en compte des chiroptères lors de la construction et de l’entretien d’infrastructures et autres ouvrages d’art.**

***Evaluer l’efficacité de systèmes de réduction d’impact des infrastructures de transport.**

Un rapport bibliographique a été édité par le SETRA en décembre 2008. Une rencontre doit avoir lieu prochainement. **N’hésitez pas à faire remonter vos remarques**¹ La France anime également un groupe de travail au sein d’Eurobats sur ce sujet²

¹ audrey.tapiero@enf-conservatoires.org

² nathalie.lacour@developpement-durable.gouv.fr

Fiche action 9 : Prendre en compte la conservation des chauves-souris dans la gestion forestière

Une discussion est engagée avec le réseau mammifères de l'ONF afin de mettre en place cette fiche action.

Fiche action 18 : Organiser un système centralisé de ressources bibliographiques et techniques se greffant sur une base de données préexistante

Une rencontre a eu lieu avec Pascal Moeschler du Muséum de Genève. Un accord est en cours de préparation afin de permettre un accès gratuit à l'ensemble des publications de leur bibliothèque mondiale. La liste des chiroptérologues de chaque région pour cet accès est en cours de constitution : **ne pas oublier de se signaler**¹. Une discussion a débuté avec le Muséum de Bourges pour la mise en place d'une page internet permettant la recherche dans leur fonds bibliographique.

Fiche action 21 : Poursuivre l'épidémiosurveillance de la rage chez les Chiroptères

Une note d'information sur le thème de la rage et les chauves-souris est en ligne sur le site du MEEDDM : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/article.php3?>

Fiche action 22 : Valider la fiche de procédure permettant une rapide collecte de données en cas de forte mortalité de populations de chiroptères

Une réflexion est engagée sur ce point avec le MAP et le MEEDDM afin de discuter entre autre de la validation de cette fiche de procédure.

Cette dernière est disponible sur demande en cas de découverte de forte mortalité. Merci d'envoyer un courriel¹ lors de toute découverte de cas suspect.

Communication

Plaquette Plan National d'Actions Chiroptères :

rédigée par la SFPEM, cette plaquette présentera les actions du plan. Elle sera bientôt diffusée par le MEEDDM. En région, les DIREN (ou DREAL) et les coordinateurs régionaux seront chargés de la diffusion.

Site internet Plan National d'Actions Chiroptères :

une page dédiée à ce programme est disponible sur le site de la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels, dans l'onglet « Les programmes » :

<http://www.enf-conservatoires.org/>

N'hésitez pas à envoyer vos actualités, offres de formations ou autres, qui pourront alors être consultables sur ce site.

Brochure Eurobats :

Le 3ème numéro "Lignes directrices pour la prise en compte des chauves-souris dans les projets éoliens" est disponible sur demande aux DIREN. Il fait suite à la 2ème brochure intitulée "Protection et gestion des gîtes souterrains pour les Chiroptères". Ces documents sont également téléchargeables sur :

http://www.eurobats.org/publications/publication_series.htm

¹ audrey.tapiero@enf-conservatoires.org

Actualités thématiques

Pesticides

Le plan Ecophyto 2018 prévoit la réduction des pesticides utilisés de 50% d'ici 10 ans.

Un observatoire des résidus de pesticides est en ligne sur :

<http://www.observatoire-pesticides.gouv.fr/>

Une première réunion du comité national d'orientation et du suivi de ce plan a eu lieu le 22 avril et des comités sont prévus dans chaque région, qui annonce un bilan fin 2009.

Infrastructures

Le rapport bibliographique d'études "Routes et Chauves-souris" est publié par le SETRA en décembre 2008.

En téléchargement sur <http://www.setra.equipement.gouv.fr>

Gestion forestière

Le stage national de formation "Les Chiroptères et la gestion forestière", organisé par l'Institut pour le Développement Forestier et l'ONF, a eu lieu du 12 au 15 mai 2009. Seize personnes (9 venant de l'ONF, 3 d'associations, 1 d'un Parc National, 2 des Centres régionaux de la propriété forestière et un expert forestier privé indépendant) y ont participé. Différents sujets ont été traités : gîtes, terrains de chasse, corridors, conservation des bâtiments et autres ouvrages d'art en milieu forestier ainsi que la prise en compte des populations de chiroptères dans la gestion forestière.

Ce stage aura lieu en 2010. Ne pas hésiter à s'inscrire pour l'année prochaine !

Informations sur : <http://www.foretpriveefrancaise.com>

Actualités chiroptères

Dans les régions

RHÔNE-ALPES : La 1ère grotte à Chauves-souris protégée en Savoie.

Une convention de gestion a été signée en novembre 2008 entre six partenaires impliqués dans ce projet (Commune de St Christophe, Comité départemental de spéléologie, Parc Naturel régional du massif de la Chartreuse, CORA Savoie, CORA Rhône Alpes et Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Savoie) ; une grille de protection a été mise en place.

[La feuille et la plume- Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie - N°54 Février 2009.](#)

AUVERGNE : Fermeture des mines sur deux sites Natura 2000.

Plusieurs mines orphelines, abritant des chauves-souris et situées sur deux sites Natura 2000 (la Sioule et la Sénouire) sont en cours de fermeture pour mise en sécurité par la DRIRE Auvergne. Des discussions avec Chauves-Souris Auvergne et le Conservatoire des Espaces et Paysages d'Auvergne ont amené, sur la Sioule, à la fermeture par des barreaux fixes au lieu de mur avec meurtrières, également avec placement de buses et mares pour la faune utilisant ces cavités. Une réunion doit avoir lieu prochainement pour les modalités concernant la Sénouire.

RHÔNE ALPES : Wanted! Inventaire chauves-souris.

Le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche lance un inventaire sur les communes des Boutières et du Plateau de Vernoux sur 3 ans. La population peut participer en signalant la présence de chauves-souris chez elle, des spécialistes se déplaceront afin de les identifier.

[Journal du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche - Printemps 2009.](#)

[Contact : Nicolas Dupieux : ndupieux@parc-monts-ardeche.fr](mailto:ndupieux@parc-monts-ardeche.fr) ou 04 75 36 38 60

PROVENCE ALPES COTE D'AZUR : Mortalité de Minoptères de Schreibers.

22 Minoptères ont été retrouvés morts dans une cavité le 15 avril 2009 par l'ONF PACA. Des analyses sont en cours au Laboratoire Vétérinaire Départemental de Gap.

En Outre mer

GUYANE : Création du Groupe Chiroptères de Guyane.

Avec une centaine d'espèces de chiroptères, la Guyane est le département français présentant la plus grande diversité en chauves-souris, faune encore peu connue. C'est pourquoi des naturalistes locaux ont fondé le Groupe Chiroptères de Guyane en juillet 2008.

Les objectifs principaux de ce groupe sont principalement l'étude et la protection des espèces et de leurs habitats mais également le développement d'actions de sensibilisation envers le grand public.

Les premières actions concrètes du groupe sont ciblées sur :

- la création d'une base de données commune visant à harmoniser l'ensemble des données recueillies,
- la participation à la définition des critères d'identification des espèces (création d'une clé de détermination),
- la réflexion sur le statut juridique des chiroptères en Guyane (aucune d'entre elles n'est actuellement protégée !),
- l'inventaire chiroptérologique des réserves naturelles et autres sites protégés,
- le lancement d'un programme de suivi temporel des populations dans deux réserves naturelles (les Nouragues et Trésor).

Contact :

Groupe Chiroptères de Guyane
15, cité Massel - Route de Montabo - 97300 Cayenne
groupe.chiropteres.guyane@gmail.com



Internationales

GRANDE BRETAGNE :**Syndrome du "nez blanc".**

The White Nose Syndrome, découvert en 2006 aux Etats Unis, est une maladie mortelle pour les chauves-souris. Des cas inexplicables ont été recensés en Allemagne et aux Pays Bas. Un programme de surveillance nationale a été lancé par Bat Conservation Trust, une ONG britannique.

Informations sur :

http://www.bats.org.uk/pages/white-nose_syndrome.html

BELGIQUE :

Un plan d'actions **Petit Rhinolophe**, espèce en danger critique d'extinction en Belgique (3 colonies uniquement pour un total de 200 individus environ), est en œuvre dans la région wallonne. **L'Echo des Rhinos N°54, feuille de contact Plecotus (avril-mai 2009)**, téléchargeable sur :

<http://www.chauves-souris.be/>

Ouvrages et publications

Myotis escaleraei : cette 34ème espèce française de chauves-souris, découverte dans les Pyrénées, est confirmée par la sortie de la publication : Evin, A. *et al.* 2009. A new species for the French bat list : *Myotis escaleraei* (Chiroptera : Vespertilionidae). *Mammalia* 73 (2) : 142-144.
Elle devrait intégrer la liste des mammifères protégés en France (arrêté du 23 avril 2007).

Sortie de l'ouvrage : "Connaître et protéger les Chauves-souris de Lorraine" (F.Schwaab et A.Knochel/ Ed. Ciconia).

L'ouvrage de la CPEPESC² Lorraine constitue un atlas traitant des 22 espèces de la région, avec des monographies très renseignées de plus de 40 pages pour certaines, résultats d'une synthèse inédite de nombreuses publications européennes. Aboutissement de près de 25 ans d'études (1984-2007), il centralise 43 230 données recueillies par plus de 170 observateurs sur 11 980 sites, il est donc essentiel pour tous les naturalistes.

Détails et commande sur <http://www.cpepesc-lorraine.fr/> au prix de 50 € port compris.

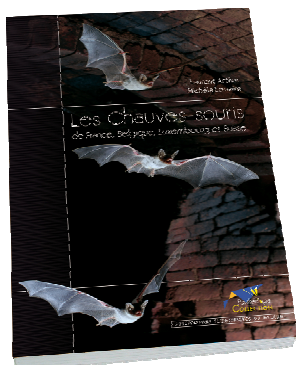


A paraître aux éditions Biotopie : "Les Chauves-souris de France, Belgique, Luxembourg et Suisse"

Laurent Arthur et Michèle Lemaire y synthétisent l'ensemble des connaissances nouvellement acquises. Richement illustré, cet ouvrage de la collection Parthénope sera l'outil de référence pour tous les chiroptérologues amateurs ou professionnels, gestionnaires, opérateurs de sites Natura 2000 ou simples curieux amoureux de la nature. Le plus de l'ouvrage : un cahier d'identification des 34 espèces présentées, indépendant de 48 pages.

Parution prévue pour novembre 2009 au prix de 49 €.

Souscription possible sur <http://www.biotopie.fr/index.php?theme=souscriptions> ou à Biotopie : Service diffusion, BP58, 34140 Mèze (tél : 04 67 18 65 39).



Etude : effet de barrière d'une autoroute : une menace pour les chauves-souris forestières?

Cette étude met en avant l'influence d'une autoroute sur deux espèces menacées *Myotis bechsteinii* et *Barbastella barbastellus*. Il semblerait que l'autoroute constitue un effet de barrière néfaste pour la première alors que la deuxième semble moins affectée. L'autoroute entraîne des impacts spécifiques et il est primordial de connaître l'écologie des espèces pour réaliser des aménagements efficaces en terme de conservation de la diversité animale, impliquant la construction de souterrains en nombre suffisant et accessibles pour favoriser la conservation des espèces chassant à proximité du sol.

Kerth, G. and Melber, M. 2009. Species-specific barrier effects of motorway on habitat use of two threatened forest-living bat species. *Biological Conservation* 142 (2) : 270-279

² Commission de Protection des Eaux, du Patrimoine, de l'Environnement, du Sous-sol et des Chiroptères

Colloques et Rencontres

FRANCE:

* 3èmes Rencontres Chiroptères Grand Ouest

Elles ont eu lieu le 21 et 22 mars 2009 en Vendée, avec 80 participants.

Les présentations ont été diverses : suivi des espèces, capture au filet dans les Pyrénées, télémétrie en Limousin, Rhinolophe euryale et Natura 2000 dans la Vienne, aménagements en Deux Sèvres...

Informations complémentaires sur :

<http://www.naturalistes-vendeens.org/publication/index.html>

Les actes seront publiés dans le bulletin des Naturalistes vendéens.

* 4èmes Rencontres Chiroptères Grand Est

Elles se sont déroulées le 04 et 05 avril 2009 dans le Doubs et ont rassemblé 56 participants. Les présentations ont été variées : étude des terrains de chasse en Lorraine, comptage hivernal en Alsace, bilan de l'épidémiosurveillance, Noctules de Leisler en Bourgogne, Murin à oreilles échancrées en Champagne Ardenne, Nouvelles espèces, Protection des carrières souterraines en Champagne Ardennes, Murin de Brandt dans le Grand Est, Swarming dans le Haut Jura et en Bourgogne, Nouvelles données en Alsace, et la thématique choisie fut "Chauves-souris et forêts".

Vous pouvez retrouver les communications sur :

<http://www.cpepesc.org/4emes-Rencontres-Chiropteres-Grand.html>

Les 5èmes rencontres Grand Est auront lieu en 2011 en Alsace.

* **A VENIR** : **Colloque Francophone de Mammalogie** - 9,10 et 11 octobre 2009 à Morlaix (29) sur la thématique « Aménagements techniques et gestion des territoires pour la conservation des mammifères sauvages ». Programme sur : www.sfepm.org ou www.gmb.asso.fr

* **A VENIR** : **Rencontres Chiroptères Grand Sud** - 12 et 13 septembre 2009 à St-Bauzille de Putois (34). Pour tout renseignements ou propositions d'intervention, contacter Hélène Ruscassié : helene.ruscassie@gmail.com (Groupe Chiroptères Languedoc Roussillon).

GRANDE BRETAGNE:

A VENIR : Les rencontres nationales Chiroptères auront lieu du 18 au 20 septembre 2009.

Possibilité de s'inscrire sur :

http://www.bats.org.uk/pages/national_bat_conference.html

Plan National d'Actions Chiroptères
Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels
Maison de l'Environnement de Franche Comté - 7 rue Voirin - 25000 Besançon
03 81 81 78 64 - www.enf-conservatoires.org
Conception : A. Tapiero - chargée de mission du Plan National d'Actions Chiroptères
audrey.tapiero@enf-conservatoires.org
Comité de lecture : F. Muller, B. Mounier, C. Lépine (FCEN), M. Carteron (DIREN Franche Comté, DIREN pilote), N. Lacour (MEEDDAT- DEB), H. Fourdin, M. Lemaire, S. Aulagnier (SFEPM), S.Y. Roué (CPEPESC Franche Comté)
Directeur de publication : P. Vautier (FCEN)